

## Introduction

# Des écosystèmes locaux promoteurs de l'inclusion

Depuis 2020, la crise sanitaire a imposé de nouvelles prises de conscience de la situation des « territoires », souvent mis en cause ou oubliés par les mondialisations et la financiarisation de l'économie. Les territoires apparaissent ainsi au centre de diverses préoccupations sociétales du vingt et unième siècle, et semblent perçus comme des espaces pertinents au regard de l'équilibre de plus en plus recherché entre le global et le local. Ils peuvent précisément s'analyser comme des lieux de sociabilité, d'identification, d'ancrage individuel ou collectif, voire de solidarité. Un besoin de territoire, ou de territorialisation, s'inscrit souvent dans le quotidien des individus, mais aussi des entreprises et, plus généralement, des organisations qui peuvent ainsi fournir un cadre à leurs parties prenantes qui en ont besoin. Il s'agit de géographie, de politique, d'économie, mais aussi de sociologie, d'anthropologie, de psychologie, etc.

Les territoires sont aussi imaginés et envisagés avec le digital, les réseaux, les interactions. Ils peuvent correspondre alors à un maillage dans un virtuel qui ne ressemble pas, finalement, aux coordinations locales, aux voisinages physiques. De telles évolutions questionnent les approches traditionnelles de la distance ou de la proximité, lesquelles ne sauraient plus, désormais, être vues seulement selon des critères géographiques. Pour autant, que le territoire soit physique ou virtuel, que les liens qui y sont tissés soient directs ou numériques, l'inclusion peut y être vue à la fois comme un objectif, comme une valeur et comme une dynamique.

Les territoires font l'objet de nombreuses démarches de planification, de programmes susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Les domaines d'intervention sont nombreux : l'emploi, l'environnement, les infrastructures de transport ou de communication, l'éducation, la culture, la santé, etc., et les programmes sont ciblés selon des catégorisations de citoyens, lesquelles évoluent dans le temps. Peuvent ainsi être transformés durablement des contextes, des paysages urbains ou ruraux, mais aussi des usages liés à des activités sociales ou économiques, ainsi qu'à des formes diverses de consommation.

De plus en plus soutenues par une exploration des attentes des citoyens, ces démarches trouvent une légitimité dans un projet politique, local, régional ou national, voire européen ou international, mais aussi dans leur médiatisation et la disponibilité de ressources pouvant leur être affectées. Quant à l'application concrète de ces nombreuses mesures ou perspectives, elle gagne le plus souvent à être dévolue aux acteurs eux-mêmes, et en particulier aux institutions et organisations au sein des territoires concernés, même si les logiques de ces parties prenantes ne sont pas toutes aisément ou spontanément en phase.

En ce qui concerne plus particulièrement les entreprises, au-delà de certaines de leurs actions qui peuvent être incitées ou stimulées en termes économiques et politiques, il apparaît qu'elles ont aussi, souvent, développé pour leur propre compte diverses formes de démarches inclusives, l'inclusion pouvant donc être définie à la fois comme un état et comme un processus. Les hiérarchies des valeurs changent également au sein des sociétés, et il ne s'agit plus désormais seulement de mettre en place des dispositifs pour lutter contre les exclusions ; il est davantage question de revendiquer la participation des organisations à un projet de société, global, qui dépasse les ajustements sociaux ou les systèmes de compensation des inégalités et des négligences.

Au cœur des dynamiques territoriales inclusives, se trouvent ainsi les acteurs, les agents, les citoyens, les usagers ou encore les organisations avec leurs enjeux, leurs interactions, leurs implications, leurs doutes et leurs certitudes, mais aussi leurs contradictions qui peuvent constituer autant d'éléments de diversité, de vitalité, ou d'innovation. L'inclusion sur les territoires amène alors à repenser la question de la proximité, ce qui semble d'autant plus nécessaire justement lorsque les rapports s'installent aussi dans la distance induite par le digital. La proximité, sous des formes pouvant être diverses, traduit alors peut-être une attente qui est articulée avec une recherche de sens de

l'action. Les organisations ont *de facto* une forme de responsabilité territoriale, liée à ce sens à donner et aux valeurs induites par leurs activités. Elles sont susceptibles ainsi de s'inscrire dans des démarches cohésives, répondant à la fois aux attentes internes et externes et favorisant la création ou la restauration de la confiance entre catégories sociales.

Les organisations, et en particulier les entreprises, sont ainsi des acteurs politiques de première importance, qui ont un rôle à jouer pour le développement durable, la responsabilité sociétale, et partant, l'inclusion. À côté, ou en amont de ces considérations générales, de nombreuses analyses et prises de position permettent d'installer cette compréhension globale dans l'actualité du fonctionnement des organisations : par exemple, le lien entre compétitivité et responsabilité sociale des entreprises, la performance des relations entre donneurs d'ordre publics dans une démarche à enjeu sociétal, ou encore la mise en évidence des relations entre l'entreprise et le territoire. Mais les territoires sont divers, tout comme les organisations et leurs modes d'action qui s'inscrivent dans des réalités sociales et culturelles spécifiques. Une théorisation globale ne paraît donc pas suffisante, l'analyse devant prendre en compte les adaptations et les contingences.

Le développement territorial est, ou devrait donc être, inclusif. L'entrepreneuriat qui induit activité et création d'emploi a souvent, par le passé, été au centre de politiques particulières, pour dynamiser des régions, réaliser des reconversions, ou engendrer des opportunités sociales et économiques nouvelles. Les dynamiques entrepreneuriales, dans ce projet global de société, sont dès lors de véritables instruments de territorialisation, et par là, d'inclusion, non seulement parce qu'elles peuvent créer de l'emploi, mais aussi parce qu'elles sont porteuses de sens pour des territoires, et de cohérence d'ensemble en termes d'activités et d'implications de chacun.

Cet ouvrage intitulé *Territoires inclusifs 2 : rôle des institutions et des acteurs locaux* fait suite à un premier volume abordant l'inclusion sur un territoire comme un projet pour l'organisation. Deux angles d'approche ont été retenus.

Nous proposons, dans la première partie, de nous focaliser sur les dispositifs mis en place sur un territoire afin de soutenir l'inclusion de populations discriminées et exclues spécifiques. L'insertion professionnelle (chapitres 1 et 2) et l'égalité ou l'inégalité femmes/hommes (chapitres 3 et 4) retiennent l'attention, et nous permettent de cerner la façon dont des PME (chapitre 1) ou

un programme national (chapitre 2) – le dispositif « Territoires zéro chômeur de longue durée » – contribue à inclure les personnes. Les deux chapitres suivants traitent de populations spécifiques, mais non moins importantes qui peuvent être discriminées du fait d'une grave maladie (chapitre 3) ou de leur origine ou localisation (chapitre 4).

La seconde partie se propose de compléter la perspective en traitant de la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes sur un territoire. Le chapitre 5 met en perspective les politiques publiques et privées et s'attache à montrer comment on passe de la lutte contre l'exclusion à une logique de projets d'inclusion. Les chapitres suivants vont permettre d'éclairer des dispositifs locaux de mobilisation, en s'intéressant à la possibilité de gouvernance inclusive (chapitre 6), au rôle d'instances de coordination (chapitre 7) ou d'organismes de crédit communautaires (chapitre 8).

En conclusion, cet ouvrage débouche sur l'analyse des implications sociétales des dynamiques inclusives développées sur les territoires, quelles qu'en soient leurs formes et leurs modalités, tout en soulignant le rôle clé des organisations et les enjeux pour les entreprises. Il ouvre une voie de recherche encore peu explorée, mais désormais incontournable, touchant aux déterminants et conditions de mise en œuvre de processus territoriaux inclusifs.